

## Bretillien = néoBreton

Date : 7 juin 2014

Je vois que dans un groupe facebook, Mark Kerrain vient de faire remarquer que

### Bretillien = néoBreton

Concis, précis : ça me paraît très bien vu !... ;-)

Du reste, c'est très précisément ce qui était demandé au marché qui a été illégalement passé entre Jean-Louis Tourenne et Jacques Delanoë :

Ce nom devra véhiculer une image de jeunesse et de modernité et, par conséquent, conforter le positionnement de « nouvelle Bretagne » adoptée par le Département, le Comité Départemental du Tourisme et l'agence de développement économique idea 35.

Le plus « décoiffant » selon moi, c'est que ce positionnement marketing pour les habitants (défendu à l'esbroufe sous la marque **Bretillien** qui a été déposée auprès de l'INPI le 20 juin 2013) est réputé être le pendant du positionnement marketing pour le territoire (défendu à grand frais sous la marque **Haute-Bretagne** qui a été déposée le 24 novembre 2010) :

### La "nouvelle Bretagne" comme positionnement marketin...

[marque-hautebretagne.fr/code/index.php?...positionnement-marketing...](http://marque-hautebretagne.fr/code/index.php?...positionnement-marketing...) ▼

Un **positionnement marketing**, pour un territoire, permet de mieux définir la place qu'il devra occuper par rapport à ses concurrents. L'objectif est de le ...

De mon point de vue, tout cela n'est que de la néo-ratatouille, concoctée sous couvert de la clause de compétence générale consentie aux Conseils Généraux.

Quel manque de respect envers la langue, envers l'histoire, envers les habitants et même envers les lois !...

Vivement que ça se termine.